

Réunion du Comité Social et Economique Central

Cette réunion du CSEC avait pour unique point à l'ordre du jour :

- **Information en vue de consultation sur la politique sociale, l'emploi et les conditions de travail 2023 de France travail**

En préambule FO est intervenue :

- Pour rappeler sa ferme **opposition à la réforme de l'Assurance chômage** en cours et la mobilisation qui est la sienne sur ce sujet dans le cadre professionnel et interprofessionnel par l'intermédiaire de ses Unions Départementales, ses Fédérations et sa Confédération.
- Pour **alerter sur les dysfonctionnements du déploiement d'Office 365** entraînant de graves conséquences dommageables à l'activité professionnelle de l'ensemble de nos collègues.

Information en vue de consultation sur la politique sociale, l'emploi et les conditions de travail 2023 de France travail

Cette consultation est l'une des trois consultations rendues obligatoires par le législateur pour lesquelles le CSEC doit rendre un avis.

Cette première réunion destinée à l'information se devait de permettre un échange avec la Direction notamment autour des questions de vos élus du personnel. Les supports sont les suivants : le bilan social, le bilan formation et les orientations pluriannuelles de la formation, le bilan prévention et sécurité, le rapport de situation comparée entre les femmes et les hommes, et la note sur la politique sociale de la DG. Ce qui représente près de 250 pages de documents.

Quelques données sur l'état des lieux

Effectif total
au 31.12.2023

TOTAL	CDI			CDD			Contrats aidés			Total	Pôle	Emploi
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
2021	12 515	38 343	50 858	1 357	5 360	6 717	210	927	1 137	14 082	44 630	58 712
2022	12 704	39 433	52 137	1266	4 734	6 000	135	779	914	14 105	44 946	59 051
2023	12 892	40 197	53 089	1079	4 158	5 237	176	843	1 019	14 147	45 198	59 345



La délégation FO : Elemane ABDOU, Loïc BARBOUX, Guillaume BLAIN, Ghislain BONNICHON, Natalia JOURDIN (RS)

Rejoignez-nous !

Adhèresz



Nombre de salariés en CDD au
31.12.2024 (dont contrats aidés)

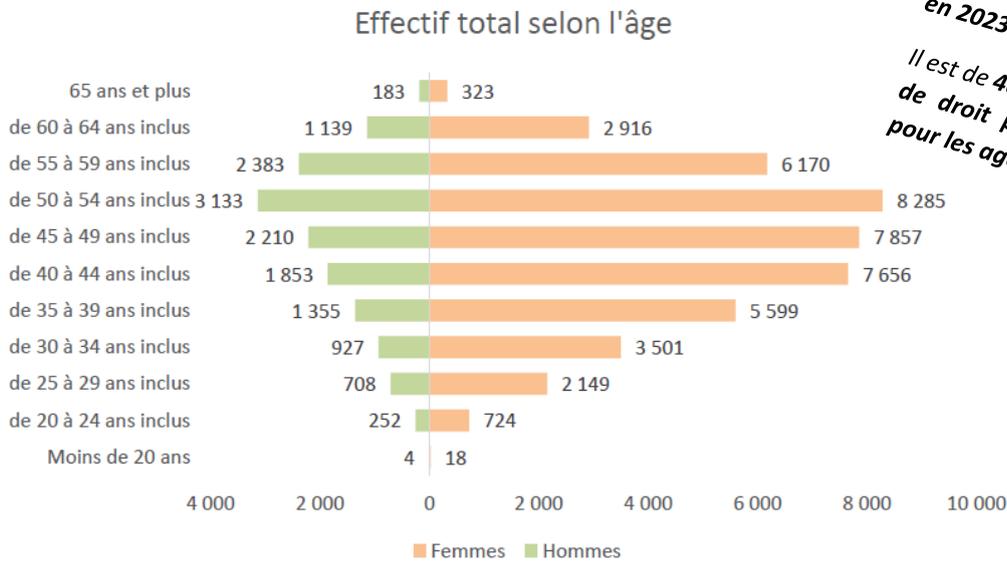
	2021			2022			2023		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Employés	1 524	6 158	7 682	1 350	5 407	6 757	1 215	4 878	6 093
Techniciens	12	48	60	18	37	55	9	40	49
Agents de Maîtrise	25	64	89	28	57	85	26	63	89
Cadres	6	17	23	5	12	17	5	20	25
Total	1 567	6 287	7 854	1 401	5 513	6 914	1 255	5 001	6 256

2

Ainsi le **taux de précarité** s'établit à **10,5%** de l'effectif total.

FO dénonce cette précarisation de l'emploi au sein de Pôle emploi (devenu France travail) et rappelle que cela a été rendu possible par la signature de l'accord du 18 septembre 2019 révisant la convention collective nationale (CCN) signé par CFDT, CFE-CGC, SNAP et CFTC.

Pyramide des âges



L'âge moyen s'établit à **46,6 ans**
en 2023 en constante hausse.
Il est de **46,2 ans** pour les agents
de droit privé et de **53,3 ans**
pour les agents de droit public.

Face à ce constat, **FO** réitère sa demande de négociation d'un accord Sénior et condamne la réforme des retraites dont nous demandons l'abrogation.



La délégation **FO** : Elemane ABDOU, Loïc BARBOUX, Guillaume BLAIN,
Ghislain BONNICHON, Natalia JOURDIN (RS)

Rejoignez-nous !



Adhères

<https://fofrancetravail.fr> Contact : syndicat.fo@francetravail.fr

Démissions



Inquiète de la hausse de 55% des démissions en 2 ans, **FO** y voit un lien avec la dégradation des conditions de travail.

Licenciements

302 licenciements pour inaptitude ont été prononcés en 2023 soit une hausse de 8,1% en 2 ans ; ce qui représente **61% des licenciements en 2023**

FO s'inquiète de cette hausse qui traduit le refus de reclassement des collègues qui ne sont plus en capacité de tenir l'accueil physique et la dégradation des conditions de travail.

Handicap

Le nombre de travailleurs handicapés est en hausse de 18% en 2 ans.

2021	2022	2023
4 839	5 155	5 901

FO s'interroge de cette forte hausse alors que le nombre d'embauches directes de travailleurs handicapés est faible. Cet état de fait pourrait traduire une forte usure au travail qui conduit au handicap.

Accidents du travail

Nombre de journées d'absence pour accidents du travail et de trajet

TOTAL	H	F	Total	France Travail
2021	4 296	27 389	31 685	
2022	4 227	25 565	29 792	
2023	6 147	27 153	33 301	

FO exprime son inquiétude face à la hausse en 1 an de :

- 10,5% des absences suite à accidents du travail ou de trajet
- 13,5% des accidents du travail avec arrêt de travail
- 7% du taux de gravité des accidents du travail pour agents de droit privé et 9,7% pour les agents de droit public
- 78% du nombre d'accidents de trajet ayant entraînés un arrêt de travail



La délégation **FO** : Elemane ABDOU, Loïc BARBOUX, Guillaume BLAIN, Ghislain BONNICHON, Natalia JOURDIN (RS)

Rejoignez-nous !

Adhèrez



Rémunération

Rémunération annuelle moyenne, soit un salaire mensuel moyen de 3 133€

TOTAL	H	F	Total France Travail
2021	43 254 €	34 139 €	36 335 €
2022	43 828 €	34 933 €	37 061 €
2023	44 237 €	35 506 €	37 594 €

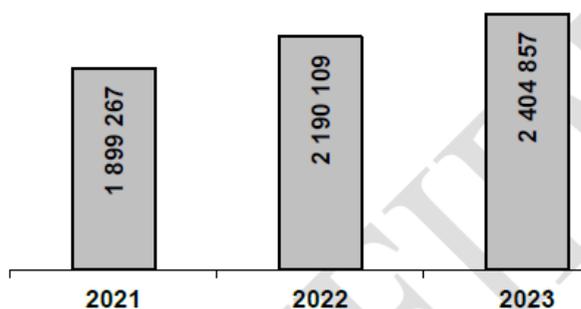
FO estime que le salaire moyen n'est pas la donnée la plus pertinente et préférerait disposer des données sur le salaire médian.

Les données sur les rémunérations des cadres dirigeants ont été demandées et seront communiquées prochainement.

4

Formation

Nombre d'heures de formation



Le nombre total d'heures de formation est en hausse de 9% en 1 an mais bénéficie pour plus de 900 000 aux seuls nouveaux embauchés. Ainsi, les agents en CDI ont bénéficié en moyenne de 4j de formation en 2023, ce qui est inférieur à l'objectif conventionnel fixé par la CCN.

FO alerte sur la nécessité de former les agents de France travail au cœur de métier, en particulier dans les fonctions supports, et ce tout au long de leur carrière professionnelle. 4j en moyenne par an est largement insuffisant pour maintenir leur niveau de compétences.

Litiges

Nombre de recours à des résolutions amiables des litiges (dont CPNC)

	Total France Travail
2021	330
2022	332
2023	272

-18%

Nombre d'instances judiciaires engagées dans l'année

	Total France Travail
2021	50
2022	44
2023	83

+89%



La délégation **FO** : Elemane ABDOU, Loïc BARBOUX, Guillaume BLAIN, Ghislain BONNICHON, Natalia JOURDIN (RS)

Rejoignez-nous !

Adhèrez



Face aux constats inquiétants liés à l'augmentation de certains indicateurs, le CSEC a voté majoritairement le recours à un expert pour l'éclairer afin qu'il puisse rendre son avis.

Délibération votée par les élus **FO**, CFDT, FSU, SNAP :

Le CSEC contribue à faciliter l'accès de tous à tous les emplois, notamment les femmes, et aussi l'adaptation comme à l'aménagement des postes de travail afin de faciliter l'accès et le maintien des personnes handicapées à tous les emplois au cours de leur vie professionnelle. Au regard de l'augmentation inquiétante de certains indicateurs (AT/MP, nombre de licenciements pour inaptitude ...) et en application des dispositions de l'article L.2315-91 du Code du Travail, le Comité Social et Économique Central de France TRAVAIL mandate le cabinet d'expertise comptable APEX, (61-69 rue de Bercy ; 75012 Paris) pour l'assister dans la consultation annuelle récurrente portant sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi.

En particulier, la mission de l'Expert portera spécifiquement sur l'analyse de la politique de prévention des risques au regard des données de l'entreprise relatives :

- au handicap,
- à l'absentéisme,
- aux AT /MP,
- à la prise en charge des situations de restriction de poste,
- aux aménagements de postes de travail,
- à l'inaptitude et aux licenciements pour inaptitudes.

(La CGT était absente et la CFE-CGC a voté CONTRE)

Diverses informations données par la DG :

Accueil

Il faut définir clairement Qui fait l'accueil ? – Le comité de direction général (CDG) s'y est penché et doit rapidement donner une position. A priori, tous les conseillers devraient participer à la délivrance des services à l'accueil physique avec une variation possible selon leurs activités.

Agents publics

La DG annonce que le processus de détection de potentiel pour les agents de droit public sera supprimé à partir de la prochaine sélection.

Managers

La DG annonce avoir pour objectif d'accélérer le rajeunissement de la ligne managériale et raccourcissement du parcours pour devenir manager.

Prochaines réunions du CSEC :

- le 1^{er} juillet 2024
- les 10 et 11 juillet 2024



La délégation **FO** : Elemane ABDOU, Loïc BARBOUX, Guillaume BLAIN, Ghislain BONNICHON, Natalia JOURDIN (RS)

Rejoignez-nous !

Adhèresz



<https://fofrancetravail.fr> Contact : syndicat.fo@francetravail.fr